



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 8 novembre 2019

L'USP demande aux agriculteurs de renoncer au chlorothalonil

Du jour au lendemain, une nouvelle évaluation des risques parue cet été a fait du chlorothalonil un problème pour l'eau potable suisse. À l'heure actuelle, les autorités réexaminent l'homologation de cette substance active. Jusqu'à ce qu'elles rendent leur décision, l'Union suisse des paysans demande aux exploitations agricoles de renoncer aux produits phytosanitaires contenant du chlorothalonil.

Le chlorothalonil est un fongicide qu'utilise le secteur agricole suisse avant tout dans la culture des céréales, des légumes et de la vigne depuis une cinquantaine d'années. La substance active protège par exemple le raisin du tant redouté mildiou. L'absence de traitement peut entraîner la perte totale de la vendange. Le chlorothalonil sert aussi à protéger le gazon des terrains de sport, les fleurs, les buissons et les plantes ornementales.

Les agriculteurs suisses n'ont rien à se reprocher

Depuis le 8 août 2019, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires considère comme « pertinents » les produits de dégradation, ou métabolites, du chlorothalonil. Les raisons de cette reconsideration résident dans l'impossibilité d'exclure de manière sûre les risques que présentent ces métabolites pour la santé. Cette conclusion est nouvelle tant pour la Suisse que pour l'Union européenne. Elle place les agriculteurs et les distributeurs d'eau potable face à d'importants défis : du jour au lendemain, un produit jusqu'alors jugé inoffensif et utilisé de manière légitime est devenu problématique. En effet, la nouvelle évaluation implique que la présence de métabolites de produits contenant du chlorothalonil ne peut être supérieure à la très basse exigence quantitative de 0,0000001g /l dans l'eau potable.

Clarifier la situation pour les exploitations agricoles, les distributeurs d'eau et la population

À l'heure actuelle, les autorités fédérales compétentes réexaminent l'homologation de la substance active. Pour l'Union suisse des paysans (USP), la prise d'une telle décision doit, jusqu'à nouvel ordre, se fonder sur la base d'études scientifiques. Comme le flou actuel suscite une grande inquiétude chez les distributeurs d'eau et dans la société, l'USP veut tirer les choses au clair aussi vite que possible. Aussi demande-t-elle aux exploitations agricoles de renoncer aux produits contenant du chlorothalonil jusqu'à ce que les autorités prennent une décision. Il existe suffisamment d'autres substances actives pour protéger les cultures.

La protection des eaux souterraines est dans l'intérêt de tous

La propreté de l'eau potable revêt de l'importance aussi pour l'agriculture. Néanmoins, tous les milieux doivent fournir des efforts pour garantir la qualité élevée de l'eau potable suisse. Pour l'heure, 42 % des captages ne répondent pas aux normes de la Confédération, et la situation de leurs aires d'alimentation n'est guère plus glorieuse. À l'inverse des métabolites des produits phytosanitaires, la présence de nombreux autres résidus et substances que rejettent l'industrie et les ménages et qui finissent dans les eaux souterraines ne reste soumise à aucune valeur limite claire.

Renseignements :

Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, tél. 079 219 32 33

Martin Rufer, responsable Production, marché et écologie, tél. 078 803 45 54

David Brugger, responsable Production végétale, tél. 077 438 90 88

www.sbv-usp.ch